



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**Trop de talents ! Si un talent se cache dans ta famille, il est encore temps de contacter la Maison Dailly avant le 13 novembre**



## **Avez-vous remarqué que nos jeunes et leur famille sont bourrés de talents ?**

La Maison Dailly souhaite mettre en avant toute cette richesse.

Venez nombreux le **25 novembre** pour découvrir nos pépites : danse K-pop avec le groupe Eclipse Crew, défis sportifs, musique, artistes et savoir-faire. Beaucoup d'autres surprises vous attendent.

**Si un talent se cache dans votre famille, il est encore temps de contacter la Maison Dailly avant le 13 novembre pour le mettre en avant ce jour-là !**

Il y a encore de la place ! Appelez au 02/737.72.11 ou 0460/96.95.32

Mail : [stephanie.proano@hss1030.be](mailto:stephanie.proano@hss1030.be)

Sur place : rue de la consolation, 72 à 1030 Schaerbeek

*La Maison Dailly est une maison de quartier gérée par l'Asbl Harmonisation Sociale Schaerbeekoise*

# Lieu de l'évènement

Ecole 10 – Grande rue au bois, 57 à 1030 Schaerbeek

---



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

## Fédérations sportives de a à z

Adresses, par discipline, des fédérations sportives pour obtenir la liste des clubs affiliés...

---



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

**Bilan de compétences linguistiques et numériques obligatoire pour les jeunes chômeurs bruxellois depuis le 1er septembre.**



Depuis le 1er septembre, Actiris impose à tous les jeunes de

**18 à 30 ans, s'inscrivant comme demandeurs d'emploi, de passer un test linguistique et numérique.**

Ces tests écrits de langue (français, néerlandais et éventuellement anglais) se font sur ordinateur. Quant aux tests numériques, l'objectif est surtout de vérifier si tu es à même de faire une simple recherche d'emploi, de rédiger un CV...

L'Office Régional Bruxellois de l'Emploi contrôle ainsi ton niveau de compétences afin de mieux t'orienter vers des stages ou formations pertinentes auxquels tu as droit.

Note que si tu refuses le bilan de compétences, cela pourrait avoir des répercussions au moment où Actiris se poserait la question de te sanctionner ou pas.

Cette nouveauté dans le parcours des chercheurs d'emploi bruxellois fait suite à l'application d'une ordonnance portée par le ministre Bernard Clerfayt. L'ordonnance prévoit également dans un futur de tester les compétences professionnelles du chômeur.

Il est prévu progressivement de l'élargir aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux autres profils.



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)

- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Enquête en ligne sur les aides apportées aux étudiant.e.s du supérieur par les conseils sociaux des établissements



A l'initiative du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une étude sur les aides apportées aux étudiants et étudiantes par les conseils sociaux des établissements est en cours. Celle-ci vise à améliorer l'efficacité de cette politique en faveur des étudiants le fonctionnement des aides sociales issues des Universités, Hautes Écoles, et des Écoles supérieures des arts en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans le cadre de cette étude, il apparaît important de consulter les différentes parties prenantes à ce mécanisme d'aides. D'une part, afin de comprendre les opportunités d'amélioration des aides du point de vue des étudiants : leurs besoins en matière d'aides sociales dans le cadre de leurs

études, leurs principales préoccupations, leur perception de l'aide disponible et de son adéquation, et la qualité des services reçus. D'autre part, le fonctionnement même des conseils sociaux dans les aides apportées aux étudiants et étudiantes.

À cette fin, deux enquêtes en ligne ont été élaborées avec leur partenaire Deloitte. Ces enquêtes permettront de dégager des pistes d'amélioration pour l'avenir.

Les réponses seront traitées en toute confidentialité. Elles seront éventuellement croisées avec d'autres données à des fins d'analyse.

**En tant qu'étudiant du supérieur, participe à l'enquête [ici](#) !**



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

# Finançabilité et promotion sociale



Auparavant, il était possible de redevenir finançable via l'enseignement de promotion sociale. Un étudiant qui valorisait au moins 75% des crédits de son programme annuel d'au moins 30 crédits dans l'enseignement de promotion sociale, devenait à nouveau finançable s'il souhaitait revenir dans l'enseignement de plein exercice.

Depuis cette année académique 2023-2024, cette possibilité n'existe plus. **Les étudiants qui ont réussi une année en promotion sociale en 2022-2023 sont les derniers bénéficiaires de cette possibilité car ils peuvent redevenir finançables en 2023-2024.**

Pour plus d'informations sur les règles de finançabilité, consultez notre page : <https://www.jeminforme.be/etes-vous-un-etudiant-financable/>

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)



# INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339  
1030 Bruxelles  
Tél.: 02 733 11 93  
[inforjeunes@jeminforme.be](mailto:inforjeunes@jeminforme.be)

